



**Yvelines**  
Le Département

# Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'Herbe

Saison 2020



*Expertise d'un nichoir installé au Parc du Peuple de l'Herbe - PAIKINE/LPO*

Décembre 2020



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ÎLE-DE-FRANCE

**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Préserver

Protéger

Eduquer



**Yvelines**  
Le Département

# Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'Herbe

## Saison 2020

### *Inventaires et rédaction :*

Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France

### *Crédits photographiques :*

O. PAÏKINE, M. BARTOLI

Les photos du présent document ne sont pas libres de droits. Sauf autorisation explicite du propriétaire ou/et du diffuseur de l'œuvre, leurs reproductions, représentations, adaptations ou modifications, quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, sont interdites.

### *Remerciements*

Les actions menées par la LPO Ile-de-France n'auraient pu être mises en œuvre sans la confiance et le soutien financier le Conseil départemental des Yvelines.

Nous tenons à remercier Isabelle CHATOUX du Conseil Départemental des Yvelines ainsi que l'équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES, pour leur collaboration et leur intérêt pour cette mission.

## Fiche de dossier

Libellé de la mission Expertise des nichoirs du Parc du Peuple de l'herbe – Saison 2020

---

Maître d'ouvrage Conseil Départemental des Yvelines

---

Maître d'ouvrage Isabelle CHATOUX  
Chef de projet Aménagement et valorisation des espaces naturels  
Sous-direction des Parcs, Paysages et Environnement  
Interlocuteur Service Gestion et Valorisation des forêts et espaces naturels sensibles  
Direction de la Culture, de la Nature et des Sports  
Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement  
Port. : 06 68 97 64 40  
[ichatoux@yvelines.fr](mailto:ichatoux@yvelines.fr)

---

Coordonnées LPO Ile-de-France  
26 bd Jourdan, 75014 PARIS  
ile-de-france@lpo.fr  
Tél. 01 53 58 58 38  
[ile-de-france@lpo.fr](mailto:ile-de-france@lpo.fr)

---

LPO

N° de dossier 2759

---

Responsable du dossier Colette Huot-Daubremont ([colette.huot-daubremont@lpo.fr](mailto:colette.huot-daubremont@lpo.fr)),  
Responsable du service protection de la nature – Délégation  
LPO Ile-de-France

---

## SOMMAIRE

1	Introduction.....	5
2	Méthodologie .....	5
2.1	Méthode d'analyse .....	5
2.2	Phase de terrain.....	6
3	Types et localisation des nichoirs .....	6
4	Résultats 2020.....	9
4.1	Les nichoirs de type M.....	10
4.2	Les nichoirs de type RG.....	11
4.3	Les nichoirs de type GDJ et RQFB.....	12
4.4	Les nichoirs de type CS .....	13
5	Conclusion .....	15

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1	: Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe .....	8
Tableau 1	: Bilan d'occupation des nichoirs en 2020 .....	10

## 1 Introduction

Dans le cadre de la politique de préservation et de valorisation des espaces naturels, le Conseil Départemental des Yvelines et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont sollicité la LPO afin de contribuer à l'installation et au suivi d'un dispositif de nichoirs au Parc du Peuple de l'Herbe.

Une première phase d'installation de 10 nichoirs en bois de type Mésange, Rougegorge et Grimpereau, s'est déroulée en 2016 et une deuxième phase d'installation s'est déroulée en 2017 et a concerné 15 nichoirs en béton de bois de type Mésange, Rougegorge et Chauves-souris.

L'expertise des nichoirs est une opération nécessaire pour contrôler et expertiser le succès de la reproduction dans le nichoir, évacuer les nids anciens afin que les nichoirs aient les meilleures chances d'être de nouveau occupés le printemps suivant, nettoyer le nichoir, contrôler le bon état de l'équipement, contrôler le bon état des arceaux de suspension et des structures d'attaches et contrôler l'état sanitaire de l'arbre support et de l'innocuité du nichoir.

Suite aux expertises réalisées après les saisons de reproduction 2018 et 2019, la LPO a de nouveau été missionnée afin de réaliser l'expertise de nichoirs après la saison de reproduction 2020.

## 2 Méthodologie

### 2.1 Méthode d'analyse

Chaque espèce ou famille d'oiseau utilise un support et une technique particulière pour construire son nid. Il est donc possible d'identifier une espèce qui a utilisé un nichoir pour se reproduire. La structure et les éléments constitutifs du nid retrouvés dans le nichoir après la reproduction sont des moyens discriminants de reconnaissance des espèces.



*Nids de mésanges retrouvés dans les nichoirs en 2020 – PAÏKINE/LPO*

Après la reproduction, il est possible d'observer, dans les nids, des œufs non éclos et des oisillons morts. Ce sont aussi des éléments qui permettent d'identifier facilement l'espèce qui s'est reproduite. La présence ou l'absence de ces œufs non éclos et oisillons morts permet par ailleurs d'évaluer la mortalité à l'occasion de la reproduction dans les nichoirs.

La prise en compte du résultat de la reproduction dans les nichoirs est un élément important si l'on souhaite préserver au mieux les espèces cavernicoles. L'observation et la compilation des résultats de la reproduction effectuées pendant plusieurs années consécutives permettent d'identifier les secteurs où des échecs de reproduction sont constatés et donc d'adopter des mesures adéquates pour y remédier. Ces mesures prennent alors le plus souvent la forme d'une modification du positionnement du nichoir et du remplacement des nichoirs manquants ou défectueux.

## 2.2 Phase de terrain

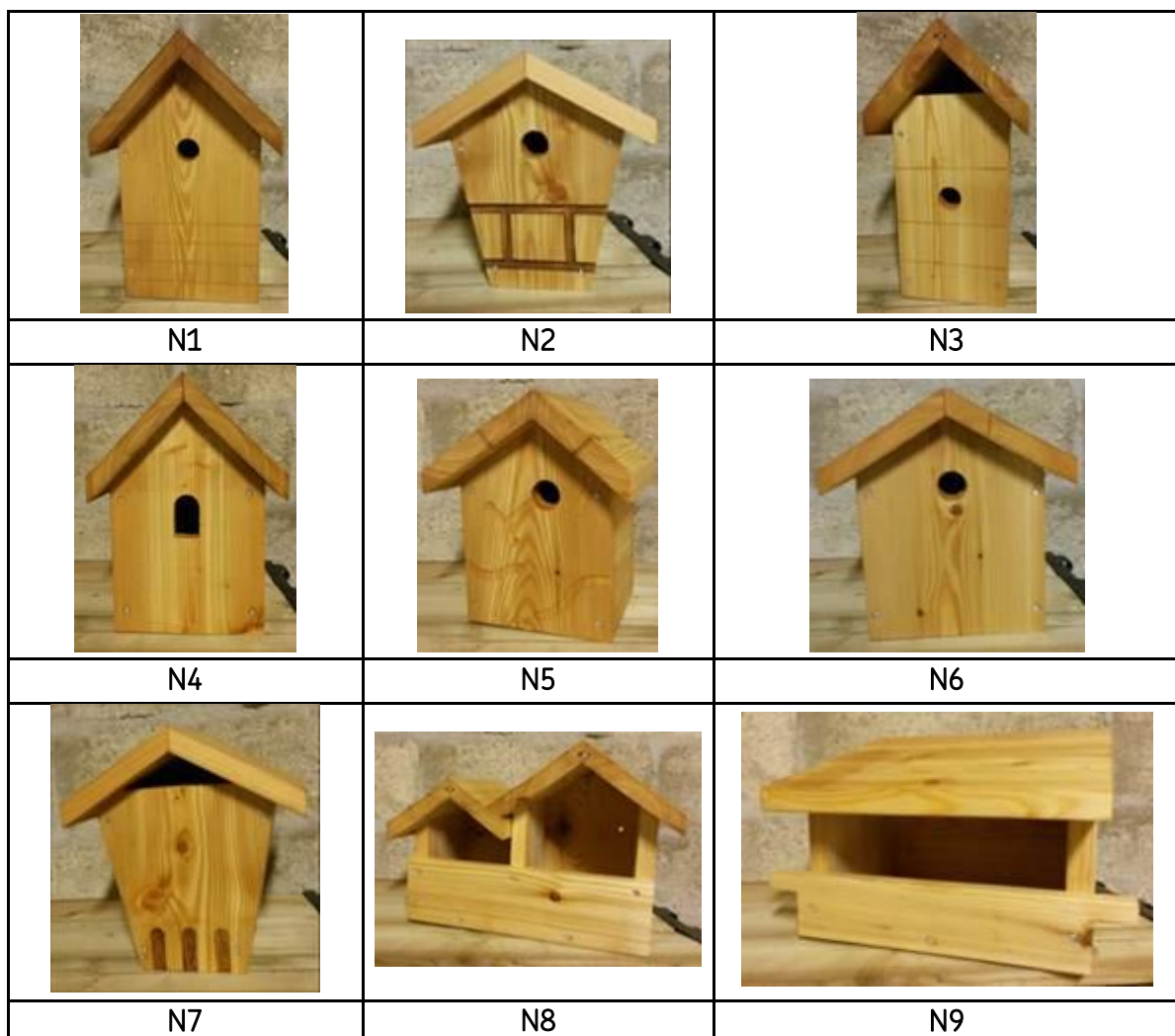
Le contrôle et le nettoyage des nichoirs ont été effectués le mercredi 25 novembre 2020.

Le contenu des nichoirs a été analysé par Olivier PAÏKINE, Chargé d'études de la LPO Ile-de-France.

Le nettoyage des nichoirs a été confié à une équipe de grimpeurs de la société LACHAUX PAYSAGES.

## 3 Types et localisation des nichoirs

Les photos suivantes présentent les visuels des nichoirs en bois installés en 2016. Les nichoirs N1, N2, N3, N4, N5 et N6 sont de type Mésange, le nichoir N7 est de type Grimpereau et les nichoirs N8 et N9 sont de type Rougegorge.





Les photos suivantes présentent des visuels des nichoirs en béton de bois installés lors de la deuxième phase d'installation en 2017.



Mésange



Rougegorge



Rougequeue à front  
blanc



Chauves-souris  
(plat et cylindrique)



En 2020, le dispositif installé en 2016 et 2017 a été renforcé par l'installation de 2 nichoirs en béton de bois destinés à la Chouette hulotte.



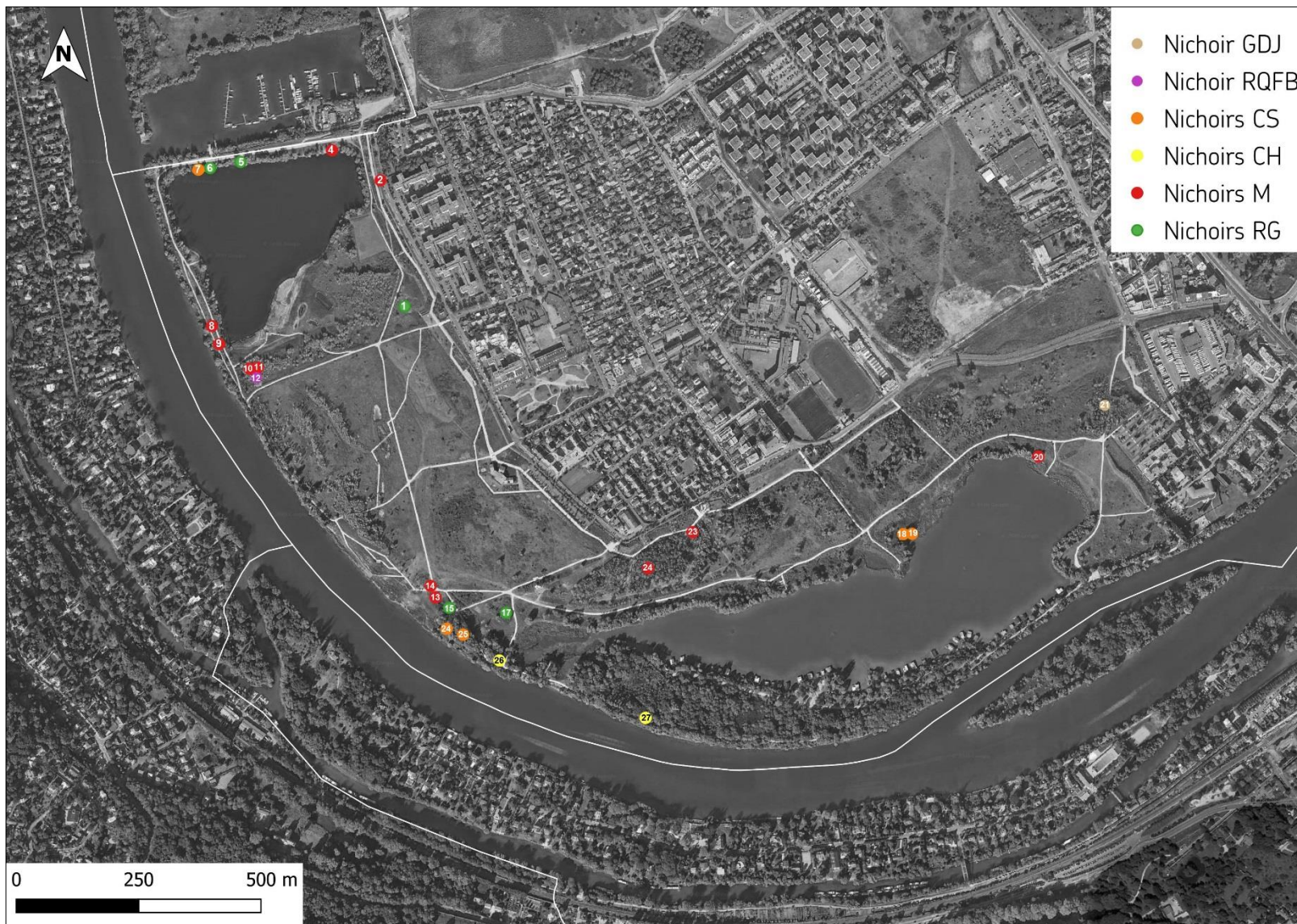
*Nichoir type Chouette hulotte n°26 installé en 2020 - PAIKINE/LPO*



*Nichoir type Chouette hulotte n°27 installé en 2020 - PAIKINE/LPO*

La carte 1 présente la localisation et le type de nichoirs du parc du Peuple de l'herbe.





Carte 1 : Localisation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe



## 4 Résultats 2020

Le tableau 1 présente le bilan d'occupation des nichoirs du parc du Peuple de l'herbe en 2020. Les champs du tableau sont décrits ci-après :

- **N°** : Numéro de référence du nichoir
- **Type de nichoir** :
  - M : Mésange
  - RQFB : Rougequeue à front blanc (ouverture ovale)
  - GDJ : Grimpereau des jardins
  - RG : Rougegorge (ou semi-ouvert)
  - CS : Chauves-souris (plat ou cylindrique)
  - CH : Chouette hulotte
- **Espèce nicheuse** : espèce(s) ayant occupé le nichoir pour la reproduction.

Ce champ indique quelle utilisation a été faite du nichoir. Plusieurs cas peuvent donc se présenter :

- Si une espèce s'est reproduite avec succès dans le nichoir, le nom de l'espèce est indiqué.
- Si le nichoir présente une ébauche de nid mais l'espèce n'a pas été au terme de la construction du nid, le terme « Ébauche » est indiqué.
- Si le nichoir présente des indices de fréquentation, le terme « Traces » est indiqué.
- Si le nichoir ne présente pas de trace d'occupation, le terme « Vide » est indiqué.
- Si le nichoir n'a pas été retrouvé à son emplacement, le terme « Absent » est indiqué.
- Si le nichoir n'a pas été utilisable pour les besoins de la reproduction, le terme « Non disponible » est indiqué.
- **Œufs non éclos** : nombre d'œufs retrouvés dans le nichoir (œufs clairs ou abandonnés).
- **Mortalité** : nombre d'oisillons retrouvés morts dans le nichoir.
- **Remarques** :
  - Autres espèces ayant occupé le nichoir (insectes, mammifères)
  - État du nichoir ou des systèmes de fixation
  - Modifications apportées (déplacement, repositionnement)
  - Motif de l'indisponibilité (porte absente ou cassée, nichoir détérioré, nichoir disparu, nichoir installé au cours de l'expertise).

Tableau 1 : Bilan d'occupation des nichoirs en 2020

N°	Type de nichoir	Espèce	Œufs	Mortalité	Remarques
1	RG	Vide			
2	M	Mésange charbonnière	1	1	
3	M	Absent			Disparu depuis 2019
4	M	Mésange bleue			
5	RG	Vide			
6	RG	Vide			
7	CS	Vide			Nid de frelon
8	M	Mésange charbonnière		6	
9	M	Mésange bleue			
10	M	Mésange bleue			
11	M	Mésange bleue		4	
12	RQFB	Mésange bleue			
13	M	Mésange bleue	4		
14	M	Ébauche			
15	RG	Vide			
16	RG	Absent			Nichoir détérioré et décroché en 2019
17	RG	Vide			
18	CS	Non disponible			Nichoir détérioré et décroché en 2020
19	CS	Vide			Nid de frelon
20	M	Mésange charbonnière			
21	GDJ	Non disponible			Plancher amovible absent
22	M	Mésange charbonnière			
23	M	Mésange charbonnière			
24	CS	Traces			
25	CS	Vide			Nid de Lérot
26	CH	Non disponible			Installé en 2020
27	CH	Non disponible			Installé en 2020

À l'occasion l'expertise du 26 novembre 2020, 23 nichoirs ont fait l'objet d'une expertise. 1 nichoir de type Mésange a disparu en 2019 (nichoir n°3) et 1 nichoir de type Rougegorge a été décroché en 2019 en raison de sa détérioration.

Sur les 23 nichoirs expertisés, 11 sont de type Mésange (9 en bois et 2 béton de bois), 5 de type Rougegorge (2 en béton de bois et 3 en bois), 1 de type Grimpereau (en bois), 1 de type Rougequeue à front blanc (en béton de bois) et 5 de type Chauves-souris (en béton de bois, 1 plat et 4 cylindriques).

#### 4.1 Les nichoirs de type M

Sur les 11 nichoirs de type M installés, tous ont été disponibles pour la saison de reproduction 2020.

Sur les 11 nichoirs de type M disponibles, 10 nichoirs ont utilisés par les oiseaux pour la nidification.

Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est donc de 91%.



*Nichoir de type Mésange en béton de bois (gauche) et en bois avec plancher amovible (droite) – PAIKINE/LPO*

Ce résultat est très satisfaisant car les mésanges présentent un intérêt écologique majeur. En effet, sachant que la reproduction est en général meilleure dans les nichoirs que dans les cavités naturelles, les nichoirs jouent donc un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages, en permettant la naissance d'un grand nombre de jeunes insectivores.

Des retours d'observation confirment ainsi l'intérêt des espèces de mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires (consommées à tous les stades même en hiver), les pyrales ou les carpocapses.

## 4.2 Les nichoirs de type RG

Sur les 5 nichoirs de type RG installés au parc du Peuple de l'herbe, 4 nichoirs ont été disponibles en 2020.

Le nichoir n°16 a été décroché en raison de l'absence de la façade avant du nichoir. Ce nichoir sera équipé d'une nouvelle façade et fera l'objet d'un repositionnement dans le cadre d'une prochaine visite d'entretien des nichoirs.

Par ailleurs, le nichoir de type Rougegorge en bois n°1 doit faire l'objet d'un remplacement dans le cadre d'une prochaine visite d'entretien des nichoirs en raison de sa dégradation due au système de fixation qui l'enserme.

En 2020, les nichoirs disponibles de type RG n'ont pas présenté de traces d'occupation comme en 2019 mais ceux-ci restent toutefois utiles car ils conviennent à différentes espèces présentes sur le site (Rougegorge familier, Rougequeue noir, Bergeronnette grise) et restent susceptibles d'être occupés ou de servir d'abri.

Ce résultat peut s'expliquer par le fait que certains types de nichoirs ne présentent pas le même succès d'occupation que les nichoirs de type M. En effet, les mésanges acceptent très rapidement les nichoirs alors qu'il faut parfois attendre plusieurs saisons avant de mettre en évidence l'occupation des nichoirs de type RG (Rougegorge) ou GDJ (Grimpereau des jardins) mais également des nichoirs de type CS (Chauves-souris).

Ce résultat pourrait également être dû au fait que ces nichoirs sont accrochés en hauteur comme les nichoirs de type Mésange alors que ces nichoirs sont installés en général à faible hauteur (moins d'un

mètre) et bien dissimulés dans la végétation afin de limiter les phénomènes de prédation ou de dérangement et d'éviter leur disparition.

Si cette absence d'occupation se confirme en 2021, les niochirs de type RG concernés feront l'objet d'un repositionnement dans le cadre de la visite d'entretien des niochirs.



*Niochir de type RG n° 5 en béton de bois – PAÏKINE/LPO*

#### 4.3 Les niochirs de type GDJ et RQFB

Le niochir n°21 en bois de type GDJ n'a pas présenté de traces d'occupation car le plancher du niochir (partie amovible) a disparu.

Il est probable que cette absence de la partie amovible est due à une nouvelle tentative de prédation après celle constatée en 2019 (traces de griffes).

Ce niochir sera équipé d'un nouveau plancher et fera l'objet d'un repositionnement sur un autre arbre support dans le cadre d'une prochaine visite d'entretien des niochirs.

Le niochir n° 12 de type RQFB a été disponible pour la saison 2020. Ce niochir a été utilisé par la Mésange bleue.





*Nichoir de type RQFB n° 12 – PAÏKINE/LPO*

#### 4.4 Les nichoirs de type CS

Sur les 6 nichoirs de type Chauves-souris installés, 5 ont été disponibles en 2020.

Sur les 5 nichoirs disponibles, un nichoir a présenté des traces de fréquentation par ces animaux (crottes). Compte tenu de la faible quantité de traces, ce nichoir a probablement été utilisé comme gîte temporaire par une espèce de pipistrelle (les plus communes) ou de murin (espèces liées aux zones humides).

En l'absence d'occupation par les chauves-souris, trois autres nichoirs cylindriques de type CS en béton de bois ont été utilisés par d'autres espèces.

Les nichoirs n°7 et n°19 ont été utilisés par une espèce de frelon, probablement le Frelon européen.



*Nichoir de type Chauves-souris n°19 avec nid de frelon – PAÏKINE/LPO*



Cette occupation des nichoirs en béton de bois par des insectes n'est pas un cas isolé et a notamment été mise en évidence au jardin des Tuileries où un grand nombre de nichoirs de ce type (en béton de bois) ont été installés. Il est difficile de déterminer si cette occupation par ces espèces est l'origine ou la conséquence de l'absence d'occupation par les oiseaux.

En revanche, cette occupation par les frelons présente un intérêt écologique dans la mesure où ces espèces jouent un rôle d'auxiliaire comparable à celui des mésanges en s'attaquant à un grand nombre d'insectes.

Par ailleurs, le nichoir de type Chauves-souris n°25 a présenté un amas constitué de fétus d'herbe et de feuilles très probablement dû à l'utilisation de ce nichoir comme gîte d'hivernation lors de l'hiver 2019/2020 par des lérots (*Eliomys quercinus*).



*Gîte hivernal de Lérot – PAIKINE/LPO*



*Lérot (*Eliomys quercinus*) ©LPO/Bartoli M.*

## 5 Conclusion

Sur les 25 nichoirs installés au parc du Peuple de l'herbe, 23 nichoirs ont été expertisés en 2020. 11 nichoirs sont de type Mésange, 5 de type Rougegorge, 1 de type Rougequeue à front blanc, 1 de type Grimpereau des jardins et 5 de type Chauves-souris.

2 nichoirs n'ont pas été disponibles pour la saison 2020 en raison d'un problème de disparition du plancher du nichoir de type Grimpereau (partie amovible du nichoir) et en raison de la détérioration du nichoir de type Chauves-souris liée à la rupture du système de suspension.

2 nichoirs ne sont plus disponibles depuis 2019. Un nichoir de type mésange installé en bordure du site a disparu et un nichoir de type Rougegorge a été décroché en raison de la disparition de la façade (partie amovible du nichoir).

En 2020, 10 nichoirs de type Mésange ont été occupés par les oiseaux. Par ailleurs, 2 nichoirs de type Chauves-souris ont été occupés une espèce de frelon, probablement le frelon européen, et 1 nichoir de type Chauves-souris a été utilisé par le lérot comme gîte d'hibernation.

Ce nombre de nichoirs occupés paraît faible au regard du nombre de nichoirs installés mais ce résultat s'explique par le fait que les nichoirs ont été installés récemment et par le fait les mésanges acceptent rapidement les nichoirs qui leur sont destinés tandis que les autres types de nichoir (Rougegorge, Grimpereau, Chauves-souris) ne présentent pas la même rapidité d'occupation et qu'il faut parfois attendre plusieurs années avant que les espèces ciblées les utilisent ou de procéder à une éventuelle modification de leur emplacement.

Le taux d'occupation des nichoirs de type Mésange est très satisfaisant car les mésanges jouent un rôle essentiel dans la régulation des populations d'insectes et de leurs larves, en particulier phytophages. Des retours d'observation confirment ainsi l'intérêt des espèces de mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires (consommées à tous les stades même en hiver), les pyrales ou les carpocapses.

Les résultats de l'expertise témoignent du fait que ces cavités artificielles peuvent aussi servir de gîte de reproduction ou de refuge hivernal pour des mammifères (lérot, écureuil martre), des insectes (guêpes, bourdons, chenilles, perce-oreilles, papillons) et des araignées.

Le dispositif actuel a fait l'objet d'une mesure de renforcement par l'installation de 2 nichoirs destinés à la Chouette hulotte compte tenu de leur rôle écologique dans la régulation des populations de micromammifères. Les nichoirs ont été positionnés dans la zone de contact de l'espèce, identifiée suite aux inventaires réalisés en 2019.

Enfin, les systèmes de fixation continueront de faire l'objet d'un remplacement dans le cadre des prochaines visites d'entretien des nichoirs. En effet les nichoirs sont fixés sur leur support par un cerclage en plastique ou en fil de fer. Or non seulement ces matériaux ne sont pas souples mais les fixations sont d'ores et déjà trop serrés et étranglent les arbres. Certains systèmes de fixation constitués avec du fil de fer ont été remplacés par un matériau souple constitué par une bande en toile de jute. Ce constat montre l'intérêt d'une expertise annuelle afin de vérifier l'état des équipements et de contrôler les systèmes de fixation.